



RÉSOLUTION N° 3 – CRÉER UNE SOCIÉTÉ PLUS RÉSILIENTE FACE AUX CATASTROPHES GRÂCE AU RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Le 29^e Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP),
réuni à Durban, Afrique du Sud, du 27 au 30 novembre 2012

RAPPELANT qu'un violent séisme M9 a frappé tout l'est du Japon à 14:46 le 11 mars 2011, provoquant un tsunami et l'effondrement d'une centrale nucléaire qui a précipité le Japon et les pays voisins dans un climat de peur.

RECONNAISSANT que le séisme et le tsunami ont fait un grand nombre de victimes ainsi que tout détruit et emporté dans les zones affectées, que l'impact désastreux de l'effondrement de la centrale nucléaire a touché non seulement les alentours de la centrale mais s'est propagé sur une immense partie du territoire, et que la nature de cet impact ne se limite pas seulement à l'exposition à une radiation et contamination nucléaires, y compris une pollution marine, mais aussi à bien d'autres problèmes tels que pertes économiques subies par les entreprises suite aux rumeurs infondées qui circulent sur la région, effondrement de communautés, problèmes de santé mentale et préoccupations économiques et relatives à l'emploi;

Et, comme indiqué dans la résolution adoptée par les camarades d'Asie-Pacifique de l'ISP lors de l'APRECON d'octobre 2011 et reconfirmé lors du CE de novembre 2011, le Congrès mondial par conséquent:

PREND NOTE que les catastrophes ont un impact sur de nombreuses facettes de l'économie et de la société, que bien que dans la plupart des cas il s'agisse de catastrophes naturelles, il existe dans le même temps des catastrophes provoquées par l'homme, que les services publics assument un rôle important à chaque étape – de la prévention des catastrophes aux interventions d'urgence, de réhabilitation et de reconstruction –, que la pression physique et psychologique exercée sur les personnels des services publics qui réalisent ces tâches est incommensurable, et que les coupes et les processus de privatisation excessifs auxquels sont confrontés les services publics a exacerbé ces problèmes.

RECONNAIT l'urgence de déployer les efforts suivants dans les plus brefs délais:

- i. Renforcement du mécanisme d'intervention d'urgence des Nations Unies et création d'un système de collecte de fonds pour obtenir les fonds nécessaires;
- ii. Création de nouvelles sources d'énergie renouvelable réduisant notre dépendance envers l'énergie nucléaire et les combustibles fossiles;
- iii. Promotion des meilleures pratiques à l'échelle internationale, en vue d'une meilleure collaboration dans le domaine de la protection de l'environnement;
- iv. Présentation de «la relation entre les catastrophes et les services publics» comme l'un des thèmes centraux de la campagne SPQ des Global Unions;
- v. Organisation des personnels d'intervention d'urgence et établissement de droits syndicaux;
- vi. Organisation d'une conférence internationale de l'ISP sur les politiques énergétiques;
- vii. Renforcement et meilleure mise en œuvre des mesures pour les populations réfugiées victimes de catastrophes.

APPELLE À la réalisation d'une action commune par les membres des affiliés mondiaux de l'ISP présents dans les services publics afin d'œuvrer pour la création d'une société sûre.

MANDATE le Conseil exécutif de l'ISP pour nommer, dans les plus brefs délais, un comité fonctionnant sous sa direction, chargé d'examiner et d'élaborer des stratégies visant à atteindre les objectifs fixés, décrits ci-dessus.

Consultez toutes les [résolutions du Congrès](#) dont le Programme d'action et les Statuts.

L'Internationale des services publics (PSI) est une fédération syndicale internationale représentant 20 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans les services publics de 150 pays à travers le monde. La PSI défend les droits humains et la justice sociale et promeut l'accès universel à des services publics de qualité. La PSI travaille avec les Nations Unies et en partenariat avec des organisations syndicales et de la société civile et d'autres organisations.